ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

angine

Question écrite n° 122135

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'importance de diffuser les tests de diagnostic rapide de l'angine à streptocoques auprès des médecins généralistes, pédiatres et ORL. En effet, si les angines virales guérissent seules, les angines bactériennes, dites à streptocoques, nécessitent un traitement par antibiotiques, le risque, en l'absence de traitement, étant de voir apparaître un rhumatisme articulaire aigu, complication rare mais grave du streptocoque. En outre, la systématisation du recours à ces tests permettrait de réduire les prescriptions indues d'antibiotiques, et ainsi de réduire les résistances que développent à leur encontre nos organismes. Aussi, il lui demande si une campagne d'information quant à l'importance de la réalisation de ces tests pourrait être menée auprès des élèves médecins et des internes, ainsi qu'auprès des praticiens en exercice.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122135
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11955
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)